

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 03 octobre 2024  
Date d'affichage 03 octobre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20241016-CM2410-DEL1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2024

***Nombre de conseillers***

en exercice 29  
présents 22 + 7 procurations  
votants 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**Le NEUF OCTOBRE** à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Marie DENONELLE, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** :

M. Gaëtan THOMAS,	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN	(Pouvoir donné Christiane VAN RYSEL)
M. Thiery BODIN,	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à Éric PAPILLON)
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT)
Edith ALIX	(pouvoir donné à Carl GUILLEMIN)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Marie DENONELLE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**INFORMATION SUR LES DECISIONS**

Le Conseil municipal,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le rapport du Maire.

Une information est communiquée aux membres de l'assemblée quant aux dernières délégations prises par Monsieur le Maire pour la période du 21 juin 2024 au 02 octobre 2024 :

- **Décision du 21/06/2024 n°2024-06-02**

Objet : Signature d'un accord-cadre de fournitures des carburants tous types pour véhicules terrestre à moteur et prestations annexes par cartes magnétiques numérotique avec la société d'importation Leclerc.

- **Décision du 25/06/2024 n° 2024-06-03**

Objet : Relative à la déclaration sans suite, en raison de leur infructuosité, tenant à l'absence d'offres recevables des lots :

N° 2 – Gros Œuvre – VRD – Installations de chantier.

N° 9 – Menuiseries intérieures.

N° 14 – Chauffage – Ventilation – Plomberie.

Du marché de réhabilitation du restaurant scolaire et rénovation énergétique du centre d'hébergement Maurice Loiseau - COSEC

- **Décision du 22/07/2024 n°2024-07-01**

Objet : Relative à la signature avec le cabinet INGERIF d'un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement devant le centre aquatique – Avenue de la République – 72400 La Ferté-Bernard. Le coût de la mission s'élève à 14 657,50 € HT.

- **Décision du 30/07/2024 n°2024-07-02**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC - Lot 1 : Désamiantage - Démolition avec la société MCM. Le coût des travaux s'élève à 100 797,07 € HT.

- **Décision du 06/08/2024 n°2024-08-01**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC - Lot 5 : Revêtement de façades ITE avec la société ISOLBA. Le coût des travaux s'élève à 168 500,00 € HT.

- **Décision du 06/08/2024 n°2024-08-02**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC - Lot 6 : Menuiseries extérieures avec la société S.P.B.M. Le coût des travaux s'élève à 221 170,00 € HT.

- **Décision du 06/08/2024 n°2024-08-03**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC - Lot 7 : Serrurerie-Métallerie avec la société A.M.C.I. le coût des travaux s'élève à 39 936,26 € HT.

- **Décision du 06/08/2024 n°2024-08-04**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC - Lot 8 : Isolation – Cloisonnement – Faux plafonds avec la société BERNARD PAPIN. Le coût des travaux s'élève à 145 000,00 € HT.

- **Décision 09/08/2024 n° 2024-08-05**

Objet : Mise à disposition d'un espace sur le plan d'eau à Monsieur TOQUARD Mathias sur la base de loisirs.

- **Décision 16/08/2024 n° 2024-08-07**

Objet : Relative à la signature d'un marché pour la fourniture et le service d'électricité pour l'alimentation des sites du groupement de commandes composé de la ville de La Ferté-Bernard, du CCAS et de la résidence autonomie le Closeau.

- **Décision 16/08/2024 n° 2024-08-08**

Objet : Relative à la signature d'un marché pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC lot 16 : élévateur avec la société SIMPLY ACCESS. Le coût des travaux s'élève à 26 415 € HT.

- **Décision 16/08/2024 n° 2024-08-09**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC lot 10 : chape carrelage faïence avec la société SARL CARO. Le coût des travaux s'élève à 51 835,86 € HT.

- **Décision 20/08/2024 n° 2024-08-10**

Objet : Signature d'une convention d'occupation temporaire des locaux de l'Office du tourisme pour une activité de haute couture.

- **Décision 27/08/2024 n° 2024-08-11**

Objet : Signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC Lot 11- Revêtements Sols souples avec la Société MDP GOMBOURG. Le coût du lot s'élève à 28 000,00 € HT.

- **Décision 30/08/2024 n° 2024-08-12**

Objet : relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC – Lot 13 : Electricité - Courants faibles et forts avec la société SYGMATEL ELECTRICITE. Le coût des travaux s'élève à 142 979,40 € HT.

- **Décision 30/08/2024 n° 2024-08-13**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC – Lot 15 : Equipements de cuisine avec la Société QUIETALIS. Le coût des travaux s'élève à 171 675 € HT.

- **Décision 04/09/2024 n° 2024-09-01**

Objet : Relative à la signature d'actes modificatif aux marchés de travaux de restauration de l'Eglise Notre-Dame des Marais – Tranche conditionnelle n°3

- **Décision 06/09/2024 n° 2024-09-02**

Objet : Relative à la signature d'un marché pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC – Lot 12 – peinture – revêtement muraux – nettoyage avec la société ROULLIAUD. Le coût de ce lot s'élève à 98 161,02 € HT.

- **Décision 12/09/2024 n° 2024-09-03**

Objet : Relative à la signature d'un marché pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC – Lot 10 – Chapes – Carrelage – Faïence – avec la société CARO. Le coût du lot 10 s'élève à 51 835,86 € HT.

- **Décision 13/09/2024 n° 2024-09-04**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC – Lot 9 : Menuiseries intérieures avec la société LEROI. Le coût des travaux s'élève à 109 597,84 € HT.

- **Décision 13/09/2024 n° 2024-09-05**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC – Lot 2 : Gros œuvre – VRD – installations de chantier avec la société LE BATIMANS. Le coût des travaux s'élève à 169 750 € HT.

- **Décision 23/09/2024 n° 2024-09-06**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC – Lot 14 : Chauffage – Ventilation - Plomberie avec la Société DELABOURDINIÈRE. Le coût des travaux s'élève à 330 000 HT.

- **Décision 23/09/2024 n° 2024-09-07**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC – Lot 4 : ETANCHEITE avec la société SOPREMA. Le coût des travaux s'élève à 169 750 € HT.

- **Décision 26/09/2024 n° 2024-09-08**

Objet : Relative à la signature d'un marché de travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire et hébergement COSEC – Lot 3 : CHARPENTE - COUVERTURE avec la société DORIZE. Le coût des travaux s'élève à 83 268,22 € HT (offre de base). A ce montant s'ajoutera la TVA au taux légal en vigueur.

La Secrétaire de séance

Marie DENONELLE

Pour Copie conforme

Le Maire,

Didier REVEAU